

Agen, vendredi 10 décembre

COMMUNIQUE DE PRESSE **UN TROPHEE POUR L'INITIATIVE CITOYENNE**

Le Conseil départemental distingué au plan national pour son Conseil consultatif citoyen

Le palmarès 2021 des Trophées de la participation et de la concertation a été dévoilé à l'Assemblée Nationale. Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne se voit récompensé dans la catégorie « 2 étoiles » pour la mise en place de son Conseil consultatif citoyen et le travail réalisé.

Depuis 2008, le Département de Lot-et-Garonne a fait de la concertation sa marque de fabrique. En 2019, il décide d'aller plus loin en se dotant d'un Conseil consultatif citoyen. Cette instance, pionnière au niveau départemental, est composée de 42 membres tirés au sort et représentant les 21 cantons du territoire. Elle se veut un espace d'échanges, de débats et de propositions pour faire vivre la démocratie locale.

Avec cet outil novateur, le Conseil départemental inclut encore davantage les citoyens dans les décisions qui les concernent et prend en compte leur proposition pour bâtir avec eux un Département d'initiative citoyenne.

Retour sur la 1^{ère} édition du Conseil consultatif :



En savoir plus sur <https://www.initiativecitoyenne47.fr>

Événement co-organisé par Décider ensemble et La Gazette des communes, les Trophées de la participation et de la concertation permettent chaque année de récompenser et valoriser les projets participatifs. Créés en 2016, ces trophées visent à soutenir et promouvoir les actions de concertation réalisées, pour la grande majorité d'entre eux, par les collectivités territoriales mais également les associations, les collectifs citoyens ou encore les entreprises publiques et privées.

Contact presse :
Mathieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

